

Les lampes qui se recyclent

Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elle portent toutes le symbole « poubelle barrée », signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre.



- Lampes fluo-compactes



- Lampe à LED



- Tube fluorescent



- Lampe sodium haute pression



- Lampe à iodure métallique

Où déposer ses lampes usagées ?

Déposez vos lampes en déchèterie ou rappez-les en magasin.

Tout magasin qui vend des lampes a l'obligation de reprendre les lampes usagées de ses clients (commerce de proximité, grande surface, magasin de bricolage, etc.).

Que deviennent les lampes usagées triés ?

Les lampes sont prises en charge par Récyllum, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France.

La collecte et le recyclage des lampes sont intégralement financés par l'éco-contribution que chacun paye en achetant une lampe neuve.

Les lampes se recyclent à plus de 90% de leur poids.

Voir aussi :

<http://www.malampe.org/> ^[1]

[Voir les points de collecte les plus proches de chez vous](#) ^[2]

[Le recyclage des lampes usagées](#) ^[3]

récyllum

engagés pour un recyclage responsable

Source URL: <https://www.epernay-agglo.fr/article/lampes>

Liens

[1] <http://www.malampe.org/>

[2] <http://www.malampe.org/geolocalisation>

[3] <http://www.malampe.org/comment-les-recycler/le-recyclage-des-lampes-usagees>